

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 20 juillet, saint Emile (Suffolk) ; du 24 juillet, saint Déclan (Larling) ; du 25 juillet, saint Jacques (Embrun).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 22 juillet, sainte Marie-Madeleine ; du 23 juillet, saint Liboire ; du 25 juillet, saint Jacques (Clarenceville).

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Du 22 juillet, sainte Marie-Madeleine (Cap) ; du 25 juillet, saint Jacques (des Piles).

DIOCÈSE DE SHELBROOKE. — Du 21 juillet, sainte Praxède (Bromptonville).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Du 24 juillet, sainte Christine ; du 25 juillet, saint Christophe (Arthabaskaville).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Du 22 juillet, sainte Marie-Madeleine (Rigaud).

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Du 25 juillet, saint Jacques (Eganville).

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Du 25 juillet, saint Jacques (de l'Achigan).

J. S.

Prières des Quarante-Heures

| | | | | |
|-----------|----|---------|---|----------------------------|
| LUNDI, | 19 | JUILLET | — | Providence, Maison-Mère. |
| MERCREDI, | 21 | " | — | Saint-Luc. |
| VENDREDI, | 23 | " | — | Montréal-Sud. |
| DEMANCHE, | 25 | " | — | Notre-Dame-du-Bon-Secours. |

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

PAR décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

- M. l'abbé L. Desjardins, vicaire à Saint-Pierre-aux-Liens ;
- M. l'abbé H. Lachapelle, vicaire à L'Assomption ;
- M. l'abbé L. Giard, vicaire à Ville-Saint-Paul ;
- M. l'abbé J.-A. Giguère, aumônier à l'Asile Saint-Jean-de-Dieu ;
- M. l'abbé J.-E. Bernier, vicaire à Saint-Joseph ;
- M. l'abbé E. Polan, vicaire à Saint-Thomas-d'Aquin ;
- M. l'abbé C. Pilon, vicaire à Saint-Enfant-Jésus ;
- M. l'abbé C.-J. Boyer, vicaire à Saint-Paul-l'Érmitte ;
- M. l'abbé S. Morin, vicaire au Sacré Cœur ;
- M. l'abbé A. Harbour, vicaire à la Cathédrale ;
- M. l'abbé A. Rochon, vicaire à Chambly.

CORRESPONDANCE



A Chambre italienne spectacle. L'extremisme et socialisme. Le gouvernement qu'elle voulait surtout contre les communautés. Elle voulait surtout quelques jours après, la forme. Et don Romolo de Fermo, voulut que ce député parait mais ne porte pas de bancs de l'extrême gauche pris par ses collègues de Chambre. Il demandait vice de ses idées personnelles n'est plus la séparation séculier qu'il réclamait fondée par Notre-Seigneur pour celle qu'il voulait superstitions de Rome n'avait ni queue ni tête un peu d'attention, de laquelle il s'était fait le goûté l'une que les autres. Amen, ora pro nobis. Parmi même de ceux dont il trer en lui-même. Mépris italienne, il est à peine veulent ses votes mais